



Extrait du site Laïcité Aujourd'hui

<http://laicite-aujourd'hui.fr/?Le-clericalisme>

Le cléricalisme

- NOS TRAVAUX -

Date de mise en ligne : vendredi 5 mai 2017

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Pour la réunion du 3 mai 17, par MLM

Le cléralisme est le positionnement idéologique qui prône la prédominance des idées religieuses et du clergé dans la vie publique et politique.

Le positionnement opposé est l'anticléralisme. Mais l'anticléralisme n'est pas que religieux, il faut séparer le religieux de la politique, or certains veulent faire passer pour religieux des faits politiques. **Il ne faut pas confondre l'anticléralisme avec l'antireligiosité.**

Ce cléralisme trouve son aboutissement dans différents systèmes politiques : religion d'Etat, Concordat ou théocratie.

Quelques définitions :

- ▶ **le Concordat** est un traité signé entre le Saint Siège et un autre état dans le but de définir les domaines respectifs et d'éclaircir les relations entre les catholiques et les autorités civiles.
- ▶ **La théocratie** est un gouvernement où le titulaire de la souveraineté est divin : cela vient du grec théos pour dieu et kratos pour pouvoir ...



J'ai remonté l'histoire à la fin du XIXème siècle, après la défaite de 1870. "L'Etat français est fragilisé, ses rapports avec l'Eglise catholique sont fragiles. Si le Concordat est encore en vigueur, instauré par Napoléon en 1801 et ce jusqu'en 1905, permettant ainsi aux évêques d'empiéter sur les pouvoirs du Pape, la relation en France rend les relations Etat/Eglise difficiles. C'est la période de l'ultramontanisme, sorte de conservatisme monarchique qui préconise l'ordre moral et le rapprochement avec le Vatican".

Le 4mai 1877, devant la Chambre des Députés, reprenant les paroles de son ami Peyrat, **Louis Gambetta** déclare : « Le cléralisme, voilà notre ennemi ». En cela il voulait combattre le conservatisme politique et social soutenu par l'Eglise catholique. S'en suivirent moult débats et on arrive en 1905 à la loi de séparation des Eglises et de l'Etat.

Mais le cléralisme a encore dans l'Histoire une belle illustration qui a malheureusement laissé des traces : c'est pendant la 2ème guerre mondiale sous le Régime de Vichy : "**Pétain** va rechercher l'appui de l'Eglise et cette dernière va inspirer sa politique sociale. Le Cardinal **Grellet**, primat des Gaules déclarera : « Travail, Famille, Patrie, ces 3 mots sont les nôtres ». Il s'en suivit la victoire des républicains sur les représentants de l'ordre moral.

Mais, depuis des décennies, l'Eglise n'a de cesse de regagner du terrain : financement public des écoles confessionnelles, laïcité « ouverte », remise en cause du droit de critique à l'encontre de la Religion. Le cléralisme catholique est toujours présent, profondément réactionnaire et totalitaire, voire dangereux avec sa vieille tactique : «

Avancer masqué quand il n'est pas possible d'avancer découvert ».



Personnellement, je ne peux pas ne pas faire une relation entre le cléralisme et les femmes !

Pendant longtemps et pour beaucoup, les femmes sont sous la dépendance de l'Eglise et des prêtres, les clercs. Sous la 3ème République les femmes étaient inexistantes dans la vie politique accordant ainsi aux cléricaux un pouvoir politique inespéré ! Une institutrice républicaine, **Marguerite Bodin** disait : « N'est-il pas naturel que les femmes aillent vers le prêtre qui les flatte et les enjôle ? Tandis que vous (les politiques) vous leur fermez vos réunions publiques et que vous les excluez de la vie sociale, l'Eglise leur ouvre les portes grandes ouvertes ». **Jules Ferry** disait : « Celui qui tient la femme tient tout, c'est pour cela que l'église veut retenir la femme et c'est pour cela qu'il faut que la démocratie la lui enlève ».

"C'est une époque où le patriarcat est particulièrement prégnant. Les textes fondateurs sont définitivement rétrogrades et sexistes. La femme est considérée comme une pécheresse, inférieure à l'homme et seule bonne à enfanter". C'est la soumission, l'humiliation, la notion d'infériorité inculquées à des générations de jeunes filles, comme moi, avec la bénédiction de Dieu !

On trouve aussi cette notion dans le Coran : « Les femmes vertueuses sont obéissantes et soumises ». Ce n'est pas par hasard que dans les autorités religieuses il n'y a que des hommes !



Actuellement il y a des laïcs qui s'impliquent ; c'est un signe d'ouverture.

Comme le dit **Eddy Khaldi** : « Pour lutter contre cela, le meilleur instrument est la laïcité" pour ne pas parler d'un anti-cléralisme primaire, primaire au sens de peu ouvert, peu intelligent, simpliste.

Car **par extension**, le cléralisme désigne la domination ou l'oppression sur les consciences par des personnes ayant un savoir et occupant une fonction dont ils abusent par emprise ! On pourrait parler de cléralisme médical, pédagogique, juridique. Je prendrai pour exemple le pouvoir des mandarins en médecine avec ce rapport du savoir, la notion du sachant par rapport au demandant et surtout cette hiérarchie verticale qu'ils veulent à tout prix garder. Ici encore c'est la notion de pouvoir qui est recherchée. "Il existe des cléralismes dans tous les domaines de la vie sociale et auxquels s'oppose l'anticléralisme basé sur la liberté de conscience. Le cléralisme est aussi associationniste, c'est-à-dire qu'il s'exprime par le biais d'associations diverses ou ONG (*la pratique de l'éternelle charité*)".

Je ne parlerai pas de cet anticléralisme pseudo laïc qui ne porte pas son nom quand on interdit les prières de rue des musulmans et qu'on autorise les prières des intégristes devant les centres d'IVG. On ne peut pas interdire à certains ce que l'on autorise pour les autres et comme le dit encore Khaldi : « **La loi ne se négocie pas, elle s'exécute !** ». La laïcité n'est en rien discriminatoire ! il convient de conjuguer de manière indissociable : laïcité, liberté, fraternité et égalité. C'est là que réside le défi pour les valeurs de la République.

On ne peut que déplorer aujourd'hui plus que jamais les théories du Front National.

Il faut lutter à mon avis contre TOUT CLERICALISME car cela aboutit à une société inégalitaire sous l'emprise de certains, religieux ou non. "La tentation est grande de consentir à des assouplissements sous forme d'accommodements raisonnables ; attention au remariage un ordre social ancien élaboré autour de quelques cultes « reconnus ». Un retour à un ordre moral tel que le prétendait Adolphe Thiers pour qui « un curé valait 50 gendarmes ».

extraits d'un article de 2015 d'E. Khaldi « Le néo-cléralisme peut-il fonder la démocratie ? »

Sources :



Les débats : ils ont porté d'abord sur les extensions du cléralisme religieux et le pouvoir que s'arrogent certains détenteurs de pouvoir. Puis furent évoqués Victor Hugo, les "missionnaires" actuels de toutes sortes, la notion de dogme opposé à celle de doute, l'histoire du mot à partir des 2 définitions initiales

3 liens :

http://laicite-aujourd'hui.fr/IMG/jpg/La_lepre_de_la_laicite.jpg

http://laicite-aujourd'hui.fr/ecrire/?exec=article&id_article=29

<https://clio-texte.clionautes.org/le-syllabus-1864.html>